

ETE JEUNES - MINI CAMP ASPA

Du lundi 21 au jeudi 24 juillet 2014

Objectifs :

Ce camp a pour but de faire se rencontrer les jeunes sur des temps de loisirs autour d'activités sportives et culturelles qui demandent concentrations et respect des consignes. Les jeunes devront créer des échanges et tisser des liens entre eux.

Ils seront chargés de participer aux tâches quotidiennes de la vie en collectivité.

Des temps seront consacrés à la découverte de la région, de ses sites remarquables, les jeunes pourront aller à la rencontre la population locale et s'imprégner de leurs coutumes.

Capacité du camp :

Ouvert à 12 jeunes

Tranche d'âge :

De 12 à 17 ans.

Encadrement :

Animateurs du camp ;

- Virginie Klaric, animatrice au Club jeunes (BPJEPS)
- Carole Fuentes, animatrice au Club jeunes (BAFA)

Encadrement des activités ;

- moniteurs diplômés d'état
- guides qualifiés

Le séjour est déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Vaucluse.

Lieu :

Camping Les Granges neuves à St Christol d'Albion.

Hébergement :

Hébergement sous tentes.

Matériel de camping :

Le matériel de camping est mis à disposition par l'Accueil Spéléologique du Plateau d'Albion.

Repas :

Le pique nique du lundi midi est à la charge des familles

Le camp est en pension complète.

Activités :

- balade Karstique, parcours falaise, spéléologie, découverte de l'observatoire SIRENE, jeux de boules, veillées.

Transport :

Deux minibus de la collectivité

Traitement médical :

En cas de traitement médical durant le séjour, il faut remettre au responsable;

- l'ordonnance du médecin
- une attestation des parents autorisant les animateurs à administrer le traitement à leur enfant
- le traitement (boite avec emballage et notice explicative)

Inscription & Tarifs : (selon quotient familial)

Pièces à fournir pour l'inscription :

- Un chèque d'acompte de 50 € à l'inscription
- La fiche de renseignement et sanitaire complète avec les pièces demandées (certificat médical de - de 6 mois, brevet natation 50m obligatoire, attestation responsabilité civile, copie carnet de santé (vaccins à jour)
- L'autorisation parentale du séjour daté et signé par les parents et les jeunes
- Le paiement complet du séjour au plus tard 7 jours avant le départ

Le tarif est établi en fonction du quotient familial, les Chèques loisirs CAF /MSA et chèques vacances ANCV sont acceptés.

Veillez à ce que votre dossier d'allocataire CAF ou MSA soit à jour, sinon vous munir de votre dernier avis d'imposition sur le revenu pour le calcul du quotient familial.

Aucun remboursement ne pourra être effectué après désistement tardif, 10 jours avant le départ du camp, sauf dans le cas d'un justificatif médical, évènement familial grave ...etc.

Cette information devra nous être fournie ou déclaré le plus rapidement possible pour permettre le remplacement éventuel du jeune.

Pernes et Communautés de Communes :

- QF 1: 130€
- QF 2 : 138€
- QF3 : 146€
- QF4 : 155€

Autres communes :

- QF 1: 194€
- QF 2 : 207€
- QF3 : 219€
- QF4 : 232€

Priorité :

- 1) Aux jeunes qui fréquentent régulièrement l'Espace jeunesse
- 2) Aux Pernois qui n'ont jamais participé à un séjour
- 3) Aux Pernois qui sont déjà partis par ordre d'ancienneté
- 4) Aux jeunes de la communauté de commune des Sorgues du Comtat
- 5) Aux jeunes hors commune et communauté de commune

Ce prix ne comprend pas :

Les dépenses personnelles (argent de poche), les boissons et friandises, souvenirs ...etc

Les objets de valeurs ou effet personnel sont sous la responsabilité des usagers, la commune décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation.

REGLES ET CONDUITES:

- Le séjour est "NON FUMEUR", aucune dérogation ne sera possible.
- Le téléphone portable, sera autorisé uniquement en dehors des activités et des moments de vie collective, lors des temps calmes et informels.
- Les téléphones portables seront récupérés par l'animateur au moment du coucher et restitués le lendemain matin.
- Pour le bon fonctionnement du camp, des groupes de tâches seront constitués (préparation des repas, vaisselle...) tous les participants au camp devront mettre « la main à la pâte » pour le bien être du groupe.
- Le matériel de camping est mis à disposition par la ville de Pernes les Fontaines, il est du devoir de chacun d'en prendre soin. D'autres camps sont amenés à l'utiliser.
- Il est demandé à chacun d'avoir un comportement « citoyen » : respect de ses camarades, des animateurs, respect des règles, des locaux sous peine de sanction.
- La consommation ou incitation à l'alcool ou substances illicites sont interdites.
- Le camp reste dépendant du code de vie de l'établissement et des prestataires.
- La ville de PERNES LES FONTAINES décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol ou de détérioration.
- En cas de non respect des dispositions du présent règlement l'organisation se réserve le droit d'exclure définitivement l'enfant sans remboursement,
- Dans ce cas il appartiendra aux parents ou responsable de l'enfant de venir le récupérer sur place.
- L'organisation se réserve le droit de modifier les activités et sorties selon les circonstances.

VENIR AU SEJOUR AVEC NOUS C'EST RESPECTER CES CONDITIONS.**Contacts :**

- Espace jeunesse municipal de Pernes les Fontaines ; 04.90.66.52.44
- Téléphone portable de l'animateur ; 06.26.79.18.09
- Accueil Spéléologique du Plateau d'Albion; 04.90.75.08.33

Déroulement du camp :

Lundi 21 juillet

- Rendez vous à 9h30 à l'Espace jeunesse de Pernes les Fontaines
- **Départ à 10h précise**
- Arrivée sur les lieux, installation dans les tentes
- pique nique tiré du sac
- L'après midi ; découverte de l'observatoire SIRENE
- Après l'activité, libres, douches
- Repas
- Le soir ; veillée

Mardi 29 juillet

- Petit déjeuner
- le Matin ; 1/2 groupe à la spéléologie et 1/2 groupe en parcours falaise
- repas
- L'après midi ; 1/2 groupe à la spéléologie et 1/2 groupe en parcours falaise
- Après l'activité, activités libres, douches
- Repas
- Le soir ; veillée

Mercredi 30 juillet

- Petit déjeuner
- le Matin ; visite au marché de Sault
Repas
- L'après midi ; visite karstique autour de St Christol d'Albion ou balade dans les gorges de la Nesque
- Après l'activité, activités libres, douches
- Repas
- Le soir ; veillée

Jeudi 31 juillet

- Petit déjeuner
- Nettoyage et rangement du camp
- Départ pour le château de Coudray
- Journée d'animations et chasse au trésor à la Colonie d'Aure Démontage
- Repas (pique nique commun)
- Suite de la journée d'animations
- Arrivée à l'Espace jeunesse de Pernes les Fontaines vers 18h

Les animateurs du camp en concertation avec les moniteurs diplômés, peuvent modifier le déroulement des activités en fonction des conditions météorologique et autres impondérables.

Trousseau : *Liste non exhaustive*

- 1 polaire et/ou pull
- 1 imperméable
- nécessaire de toilette, serviette, tongs
- 1 survêtement
- 2 paires de tennis
- 4 tee-shirts
- 1 pantalon
- 2 shorts
- 1 maillot de bain, serviette de bain
- sous vêtements, chaussettes
- casquette, crème solaire, crème moustiques
- 1 duvet
- 1 lampe torche
- 1 sac a dos
- gourde

À compléter et remettre au responsable du camp le jour de la réunion



Service JEUNESSE

AUTORISATION PARENTALE

**ETE JEUNES – MINI CAMP ASPA
21 au 24 juillet 2014**

*je soussigné responsable légal
de l'enfant déclare avoir pris
connaissance du descriptif du **MINI CAMP ASPA du 21 au 24 juillet 2014**, y
souscrire et autorise mon enfant à participer à toutes les activités prévues.*

à Pernes les Fontaines le

Signature du responsable légal
(Suivi de la mention lu et approuvé)

Signature de l'enfant
(Suivi de la mention lu et approuvé)

Service JEUNESSE

ETE JEUNES – MINI CAMP ASPA

21 au 24 juillet 2014

Réunion d'information aux parents :

Vendredi 4 juillet 2014 à 18h00 dans la salle Marcel Pagnol de l'Espace jeunesse de Pernes